



ATELIER 5 : Opter pour des modes de production et de consommation responsables.

COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE RÉUNION DE TRAVAIL - 25 Mai 2011 -

L'atelier se déroule dans le réfectoire de l'école Anatole France, à Aulnay.

Bruno Defait, adjoint au Maire en charge du développement durable et de l'Agenda 21, accueille les participants et les remercie de leur présence. Il présente le thème et l'animation du jour, assurée par l'association « Fourmis vertes ».

Eric Filiol, l'animateur de la réunion, rappelle ensuite les différentes thématiques et les grands enjeux de cet atelier.

Les Aulnaysien-ne-s sont maintenant invités à élaborer le programme d'actions de développement durable de la ville et donc à faire des propositions concrètes.

Ces propositions - adoptées par consensus - seront ensuite étudiées par les services qui en valideront la faisabilité technique, légale et financière.

Thématique de la réunion : **Consommations responsables (Bio, commerces équitables, circuits courts, sensibilisation au développement durable), Ville éco-acteur (achats durables, exemplarité).**

Les propositions

Sensibiliser les habitants aux bons gestes, au regard du développement durable

- 5.1 Editer et diffuser largement un guide pédagogique des bonnes pratiques en matière de développement durable. Ce guide pourrait regrouper les bons gestes en matière de consommation responsable et également présenter les écolabels ainsi que les informations pratiques en matière de collecte des déchets.
- 5.2 Lors de la semaine du développement durable, organiser des actions de sensibilisation en partenariat avec les acteurs locaux qui sont en contact avec les habitants, et notamment les comités de quartiers et les centres sociaux. Pour renforcer l'efficacité de cette opération, choisir une thématique par an (économies d'énergie, tri sélectif, réemploi, etc.) et la décliner tout au long de la semaine.
- 5.3 En dehors du guide pratique, diffuser régulièrement les informations relatives aux bons gestes en proposant, par exemple, des vidéos en ligne, via le site Internet de la Ville, et en publiant des encarts dans le magazine municipal.

- 5.4 Dans tous les messages de sensibilisation à destination des habitants, présenter les avantages concrets que les Aulnaysiens peuvent en retirer : gains financiers, santé, meilleur cadre de vie.

Engager un grand plan interne d'évolution des pratiques

- 5.5 En utilisant le bulletin de liaison interne « Fil-info », sensibiliser les élu-e-s et les agents municipaux aux bons gestes, notamment en matière d'économies d'énergie et de tri sélectif.
- 5.6 Développer une signalétique ludique permettant de mobiliser régulièrement les agents dans leur travail. Cette signalétique pourrait être disposée à côté des interrupteurs, dans les toilettes, à proximité des copieurs, etc.
- 5.7 Effectuer un suivi régulier des consommations des services et communiquer ces résultats aux différentes directions.

Responsabiliser les utilisateurs pour une meilleure « consom'action »

- 5.8 Responsabiliser les agents municipaux en développant un système d'intéressement des services : sur la base d'une moyenne annuelle constatée, le service économe (énergie, eau, essence) pourrait récupérer une partie des économies réalisées.

Remarque : de telles opérations sont déjà menées, avec succès, dans d'autres villes.

- 5.9 Formaliser une charte des achats durables engageant la Ville à insérer des critères de développement durable dans ses marchés publics.

Remarque : une telle action nécessite d'abord d'identifier et de former les « agents acheteurs » (récurrents ou ponctuels) de la collectivité.

- 5.10 Lancer un grand programme de réduction des consommations de papier ou plan « éditique » en interne.
- 5.11 Mener une opération pilote à l'échelle d'un service en installant un conteneur destiné aux déchets recyclables par étage et demander aux agents de déposer quotidiennement, dans ce conteneur, leurs déchets recyclables.
- 5.12 Mieux communiquer auprès des services sur leurs performances de tri.

Diminuer l'impact écologique de la Ville

- 5.13 Mener une opération pilote sur 2 sites municipaux (la cuisine centrale et le stade nautique) pour tester l'utilisation de produits éco-labélisés pour l'entretien des équipements publics et publier les résultats de cette opération.
- 5.14 Développer l'utilisation des aliments issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires.

Favoriser les modes de production et de consommations responsables en partenariat avec le monde économique

- 5.15 Lors de la Semaine du Développement durable, en partenariat avec les commerçants locaux, valoriser les produits des écolabels présentés dans le guide des bonnes pratiques édité par la Ville.

5.16 Créer un marché mettant en avant les produits agricoles issus de « circuits courts » et limitant les intermédiaires entre le producteur et les consommateurs (éventuellement en partenariat avec les chambres d'agriculture les plus proches).

5.17 Sensibiliser les commerçants et les consommateurs à la vente et à la consommation de produits locaux et de saisons sur les marchés de la ville.

Eric Filiol clôt la séance de travail en remerciant les participants de leur présence.